

## **Bienvenue aux nouveaux élèves de CP qui entreront à COROT à la rentrée 2020 !**

En cette fin d'année bien particulière, nous sommes désolées de ne pouvoir faire comme les années précédentes :

- accueillir les grandes sections de maternelle pour leur faire visiter l'école
- vous réunir pour les informations sur l'année de CP, année charnière entre la maternelle et l'élémentaire.

Nous vous faisons donc ce courrier afin de vous donner quelques précisions sur « l'entrée à la grande école » de votre enfant.

La classe de CP est la classe qui correspond aux premiers pas de votre enfant dans l'école élémentaire.

Les coordonnées de l'école sont :

ECOLE ELEMENTAIRE CAMILLE COROT.

107 AVENUE GASTON BOISSIER 78220 VIROFLAY

Tél : 01 30 97 02 94

Mail : [ecole.corot.viroflay@wanadoo.fr](mailto:ecole.corot.viroflay@wanadoo.fr)

Merci d'adresser dès à présent un message à l'école pour que votre adresse soit enregistrée sans erreur. Vous nous indiquerez si vous acceptez ou non que vos adresses soient communiquées aux fédérations de parents d'élèves.

La rentrée est le 1<sup>er</sup> septembre à 8h25.

Ce jour-là, les parents sont invités à accompagner leur enfant dans la cour pour le confier à son enseignant. (Les listes seront affichées sur les vitres de l'école)

En outre, ils doivent communiquer aux enseignants les inscriptions concernant le périscolaire : cantine / garderie / étude / NAP

### Horaires habituels

Entrée du matin : 8h25/8h35	Entrée de l'après-midi : 13h55/14h05
Mercredi : 8h55/9h05	
Sortie : 12h05	Sortie : 15h50
	<p>Possibilités d'aller ensuite</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• A la maison</li><li>• A l'étude jusqu'à 17h15 (voire à la garderie ensuite)</li><li>• A la garderie jusqu'à 18h45</li><li>• Aux NAP le lundi jusqu'à 17h15 (voire à la garderie ensuite)</li></ul>

Les inscriptions périscolaires se font en mairie, via le portail famille : cantine, étude, garderies, NAP...

Pendant le temps méridien, les enfants sont encadrés par des animateurs. La cantine est un self. Des activités variées sont organisées.

L'école est obligatoire et de ce fait toute absence doit être excusée par un mot dans le cahier de liaison ou par téléphone, voire un certificat médical.

Une liste de fournitures vous est transmise. Merci de mettre tout ce matériel le premier jour dans le cartable de votre enfant en ayant pris soin d'ôter les emballages. Une attention particulière vous est demandée concernant les bâtons de colle ; il en faudra vraiment beaucoup durant l'année car nous collons beaucoup de choses au CP. Un stock (au moins une trentaine) qui reste à la maison est primordial. La colle doit être de bonne qualité. Une colle bas de gamme colle mal, met votre enfant en difficulté et on doit en utiliser plus pour coller une feuille. Même chose concernant les feutres d'ardoise mais rassurez-vous il en faut moins. L'idéal est d'avoir à la maison un endroit où ranger un petit stock de matériel.

Les vêtements, outils de travail des enfants doivent être marqués au nom de l'enfant.

Nous vous demandons durant toute l'année (et particulièrement à chaque vacances) de vérifier minutieusement les trousse et le matériel de votre enfant. Beaucoup trop d'enfants ont un matériel inadapté pour travailler correctement et dans de bonnes conditions : matériel manquant (colles par exemple...) matériel cassé (règle, taille crayon, ...), crayons minuscules et/ou non taillés, feutres sans bouchon et/ou secs, gommes déchiquetées ou sales, règles tordues ou déformées, crayons de couleurs manquants, feutres d'ardoise abimés, etc...

Il est primordial que votre enfant vienne en classe avec un matériel complet et en bon état. Chaque outil manquant vient troubler sa concentration et le met en situation de difficulté. Il doit se déplacer pour utiliser le matériel de prêt (lorsque celui-ci est possible), ou interroger ses voisins pour emprunter ce qui lui manque, ou encore passer du temps à tailler ses crayons au lieu d'écouter, etc...

Toutes ces interruptions pénalisent votre enfant mais également l'ensemble de la classe en détournant leur attention à de trop multiples occasions, et en ralentissant les activités d'apprentissage.

Une réunion d'information « spéciale CP » aura lieu en tout début d'année scolaire. Nous vous communiquerons ultérieurement la date de ce rendez-vous.

En attendant, n'hésitez pas à nous informer par mail d'éventuels soucis ou précautions à prendre. Les PAI doivent être renouvelés auprès du médecin scolaire. Les PPRE passerelles sont transmis par les enseignantes de GS.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite un très bel été !